Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260311-D_2026_19-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 11 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de M. Yvon TAILLARD, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 16

Date de convocation : 05/03/2026
Date de publication : 13/03/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. TAILLARD Yvon, EON-MARCHIX Ginette, RICHARD Guillaume, DORE Stéphanie, LENUS Jean-Pierre, KRIMED Sylvie, NOURRY Jérôme, HERVE Karine, ROUPIE Aline, CADOR Adeline, MICOINE Laure, THONIER Carole, CORNARD Guillaume, OLIVIER-DUFEE Anne-France, LAHAYE Denis.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. GARNIER Michaël (pouvoir à M. TAILLARD), Mme BOULIN Marie.

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : M. COËFFIC Nicolas.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HERVE Karine.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DELIBERATION N° 2026-19 – BUDGET 2025 DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT

M. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget 2025 de la commune de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement

- à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté : 97 010.00 € ;
- à l'article 1068, excédent de fonctionnement capitalisé : 188 291.88 €.

Résultat d'investissement

- à l'article 001, déficit d'investissement reporté : 12 239.55 €.

Entendu cet exposé, M. le Maire invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur ce point.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260311-D_2026_19-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 16 ; vote : 0 contre ; 0 abstention ; 16 pour) :

- ADOPTE cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Mme HERVE

Le Maire, Yvon TAILLARD

Délibération exécutoire à la date de publication.

